

Formation TAV en 2 jours (16h de formation) : « reptiles et amphibiens », « poissons d'ornement », « petits mammifères », « furets » et « oiseaux d'ornement »

Objectifs : Acquérir les connaissances nécessaires à la délivrance l'attestation de fin de formation TAV, par un organisme enregistré et autorisé conformément à la réglementation en vigueur.

Compétences visées (il peut s'agir selon les métiers visés de compétences de base ou de compétences spécifiques) :

Connaître la réglementation relative au transport des animaux vivants / Connaître les obligations administratives inhérentes à cette activité / Mesurer la répercussion d'un voyage de courte ou de longue durée sur la santé et le bien-être des animaux / Connaître les règles de prophylaxie / Prendre les précautions nécessaires au maintien du bien-être des animaux transportés / Développer les connaissances et compétences nécessaires au transport des animaux vivants / Maîtriser les thématiques suivantes : connaissances des animaux, santé animale, sécurité, manipulation, droit national, droit communautaire.

Public concerné et prérequis : Tous publics professionnels

Éleveurs, soigneurs en parc zoologique, personnels de clinique vétérinaire, toute personne ayant des activités professionnelles en lien avec des animaux des classes zoologiques concernées (reptiles et amphibiens, poissons d'ornement, petits mammifères et furets, oiseaux d'ornement). Toute personne souhaitant obtenir des informations sur le transport d'animaux vivants.

Prérequis d'entrée : Maîtrise du français (oral et écrit), sur engagement sans évaluation / Niveau exigé : aucun / Diplôme exigé : aucun

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part dès maintenant. Nous pouvons essayer d'aménager avec vous un parcours adapté à votre situation, selon la nature de cette dernière.

Moyens permettant le suivi et délai d'accès :

Suivi de l'exécution : fiche d'émargement, attestation de présence et attestation de fin de formation individuelles et nominatives

Durée de la formation et rythme : en continu / Mode d'organisation : Présentiel en inter-entreprise / Collectif Total 16h / Sur 2 jours

Lieux de formation : Le Leguinais, 56130 SAINT DOLAY

Nombre de participants :

De 12 pers. minimum à 20 pers. maximum

Tarif unique :

Formation TAV2J : 450 euros soit 28,125 euros de l'heure

L'inscription est immédiate après réception du dossier d'inscription complet et valide.

Les intervenants

- **Charlotte HUBLER, responsable pédagogique.** DA n°11910838291 SRC de la DIRECCTE IDF pour le Préfet de la région. OF certifié DataDock N°0071629. Gérante Repti Conseils & Formations, éleveur capacitaire. Titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes.
- **Docteur Clément PAILLUSSEAU,** Dr vétérinaire à la Clinique Vétérinaire d'Auteuil – Diplômé de la spécialité herpétologie du European College of Zoological Medicine (ECZM).
- **Jordy REYNES,** co-fondateur de Venomworld, éleveur capacitaire. Titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes.

Renseignements pratiques

Charlotte HUBLER / Repti Conseils & Formations Numéro SIREN de l'organisme de formation : 80370132500026

DA n°11910838291 SRC de la DIRECCTE IDF pour le Préfet de la région / OF certifié DataDock N°0071629 ET dont les actions de formation sont certifiées

Qualiopi AC-REF-003-02 Certificat N°843701.

62 avenue Kruger 91800 BRUNOY / Ligne directe : 07 50 35 79 74 / Mail : repticf@gmail.com

www.repticf.fr

Jour 1 / 9h-18h

5h = Tronc commun « petits mammifères – furets », « oiseaux d'ornement », « poissons d'ornement », « reptiles et amphibiens »

2h = Spécificités liées aux « reptiles et amphibiens » et « poissons d'ornement »

1h = Etude de cas « reptiles et amphibiens » et « poissons d'ornement »

Jour 2 / 9h-18h

3h = Spécificités liées aux petits mammifères et furets

3h = Spécificités liées aux oiseaux d'ornement

2h = Etude de cas « petits mammifères », « furets » et « oiseaux d'ornement »

HORAIRES	PROGRAMME / Pause déjeuner de 13h à 14h	INTERVENANTS
8h30 - 9h00	Accueil	L'équipe Repti Conseils & Formations
9h00 - 11h00	Module 1 / Le Transport d'Animaux Vivant : Contexte, cadre et réglementation / Obligations logistiques / Manipulation et contention des animaux / Sécurité du personnel	Dr Clément PAILLUSSEAU Charlotte HUBLER
11h00 - 13h00	Module 2 : Les animaux et leur transport : Connaissance de l'animal / Attitude envers les animaux / Manipulation et contention des animaux / Sécurité du personnel	
14h00 - 15h00	Le Transport d'Animaux Vivant : Evaluation des modules 1 et 2 = 50 questions	
15h00 - 16h00	Spécificités liées aux « reptiles et amphibiens » Comprend : l'évaluation spécifique aux reptiles et amphibiens = 25 questions	
16h00 - 17h00	Spécificités liées aux « poissons d'ornement » Comprend : l'évaluation spécifique aux poissons d'ornement = 25 questions	
17h00 - 18h00	Etude de cas : « reptiles et amphibiens » et « poissons d'ornement »	
Total des heures de formation sur le jour 1 : 8h		
8h30 - 9h00	Accueil	L'équipe Repti Conseils & Formations
9h00 - 12h00	Spécificités liées aux « petits mammifères » et « furets » Comprend : l'évaluation spécifique aux petits mammifères et furets = 25 questions	Dr Clément PAILLUSSEAU Charlotte HUBLER
13h00 - 16h00	Spécificités liées aux « oiseaux d'ornements » Comprend : l'évaluation spécifique aux oiseaux d'ornement = 25 questions	
16h00 - 18h00	Etude de cas : « petits mammifères », « furets » et « oiseaux d'ornement »	
18h00	Debriefing, résultat des évaluations et remise des attestations	L'équipe Repti Conseils & Formations Fin de la formation
Total des heures de formation sur le jour 2 : 8h		
Total des heures de formation : 16h		

Note sur la pratique : les modules « spécificités » et études de cas incluent des exercices pratiques. Selon le lieu de formation ces exercices peuvent se dérouler dans un centre d'acclimatation (préparation d'un transport, conditionnement des animaux, vérification des documents et inspection du véhicule), dans un parc zoologique, inspection du véhicule et du matériel de conditionnement au transport, etc...